

Déclaration anonyme et diffamatoire

Par **laurent_86**, le **05/06/2014** à **14:14**

Bonjour,

les faits:

lors d'un bilan de compétence annuelle, un collaborateur c'est vu reprocher par son supérieur hiérarchique un comportement irrespectueux envers un autre salarié lors d'une pause réglementaire.

Le collaborateur a demandé de quel fait précis il s'agissait et qui était le salarié le mettant en cause.

La hiérarchie à répondu ne pouvoir ni préciser les faits ni dévoiler l'identité du metteur en cause.

Ce point a été porté sur le compte rendu du bilan !

Le droit de chacun ne donne t'il pas le droit d'être confronté à ses détracteurs ?

De pouvoir se défendre ?

Un employeur peut t'il utiliser ce genre de faits sans avoir à le justifier ?

dans le droit du travail, le temps de pause réglementaire n'est il pas considéré comme "hors hiérarchie" ?

Dans quel cas le mis en cause peut t'il saisir la justice ?